



diversités & migrations en Hauts - de - France

Formation droit des étrangers

« La loi pour une immigration maîtrisée, un
droit d'asile effectif et une intégration
réussie »

Un jour (7 heures)

Lundi 16 septembre à Lille
Vendredi 27 septembre à Amiens

Contact

EPI - diversité et migrations en Hauts-de-France
21 rue Sully – espace 22, 80 000 AMIENS

Téléphone : 03 22 91 92 38 – 06 68 84 52 97
epi.crdm@gmail.com

Avec le soutien de :



DRJSCS
Direction Régionale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale

Programme

Promulguée le 10 septembre 2018, la loi « *pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie* » modifie une partie du paysage juridique lié à la migration en France.

En collaboration avec un avocat du Barreau de Paris, Patrick Berdugo, l'EPI propose deux sessions d'une journée de formation permettant de présenter simplement et efficacement l'ensemble des mesures issues de cette réforme. Du délai d'instruction de la demande d'asile, au séjour en passant par l'examen de la demande d'asile par l'OFPRA et le CNDA, la formation a pour objectif de vous permettre d'adapter vos pratiques et vos habitudes professionnelles à tous ces changements.

Objectifs

- Décrypter la loi afin d'acquérir ou d'affiner les connaissances en droit des étrangers et de l'asile en vue de perfectionner l'efficacité de l'accompagnement et de l'accueil des ressortissants étrangers.
- Améliorer la qualité de l'information.
- Connaître les mesures de la loi permettant de résoudre des cas concrets.

Public

Toutes les personnes au contact des populations étrangères. Professionnels ou bénévoles. Associations, entreprises, administrations, Education nationale...

Formateur

Maître Patrick Berdugo : Avocat au Barreau de Paris
Droit de l'immigration, droit d'asile, droit pénal.

Informations

Lieux :

Lille – lundi 16 septembre 2019

IRTS Lille – rue Ambroise Paré – 59 373 Loos

Amiens – vendredi 27 septembre 2019

Lieu à déterminer prochainement

Horaires : 9h00/12h30 – 13h30/17h00

- ✓ Dans un contexte de diminution des fonds pour la formation et en fonction des situations parfois compliquées pour ceux qui souhaitent se former, nous faisons le choix de nous adapter à la situation de chaque participant. Contactez-nous pour envisager les possibilités de prise en charge.
- ✓ Règlement à l'ordre de l'EPI
- ✓ Possibilité de délivrer une attestation de formation

Coût de la formation :

- **35 euros** la journée (25 euros pour les adhérents de l'EPI)

Bulletin d'inscription

PARTICIPANT

M.

Mme

Nom - Prénom :

Structure :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

Lille : Lundi 16 septembre 2019

Amiens : Vendredi 27 septembre 2019

SERVICE FORMATION

Personne chargée du suivi de l'inscription et/ou de facturation :

E-mail (indispensable) :

Bulletin à nous retourner accompagné du règlement afin de valider votre inscription